



DETOUR GOLD CORPORATION

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 1^{ER}
DECEMBRE, 2010**



Politique environnementale de Detour Gold

Detour Gold Corporation vise l'excellence en matière de performance environnementale dans la conduite de ses activités d'exploration et d'exploitation minière. Notre politique environnementale vise à créer une culture propice à cette excellence en tant que valeur fondamentale des pratiques d'entreprise. Nous croyons que la poursuite de l'excellence est l'affaire de chaque employé et sous-traitant, guidé par des principes directeurs et systèmes de gestion judicieux. L'atteinte de cet objectif requiert l'apport de nombreux domaines interdisciplinaires. Elle nécessite également la collaboration et des communications fréquentes entre les parties intéressées, entre autres les employés, les sous-traitants, les différents ministères, les collectivités locales et les groupes autochtones.

Afin d'obtenir une excellente performance environnementale, Detour Gold Corporation s'engage à :

- Respecter les lois et règlements applicables ainsi que les engagements de Detour Gold en matière d'environnement lors des phases d'exploration, de développement, d'exploitation et de fermeture de ses installations minières.
- Faire preuve de transparence dans les communications sur les enjeux environnementaux avec les employés, sous-traitants, organismes de réglementation, collectivités locales, groupes autochtones et actionnaires.
- Développer et mettre en œuvre un système de gestion environnementale, à bien y définir les procédures, les responsabilités et les exigences environnementales connexes, ainsi qu'à produire la documentation pertinente.
- Donner l'exemple comme dirigeants afin que les employés et sous-traitants s'approprient le système de gestion environnementale, y adhèrent et contribuent à sa mise en œuvre.
- Offrir de la formation et du soutien aux employés et sous-traitants pour que chacun d'eux puisse veiller au respect de pratiques environnementales rigoureuses qui satisfont aux politiques de l'entreprise ainsi qu'aux lois et règlements applicables.
- Concevoir nos activités de développement de manière à minimiser les risques et les impacts environnementaux en appliquant des pratiques de gestion éprouvées et des indicateurs de performance reconnus.
- Tenir compte du maintien de la biodiversité et collaborer avec d'autres parties en vue de réunir l'information, les connaissances et les pratiques nécessaires à l'atteinte d'objectifs communs.
- Encourager l'utilisation efficace de l'énergie, faire preuve d'innovation et mettre en place les mesures de conservation indiquées.
- Instaurer des méthodes de mesure de la performance environnementale, notamment une revue périodique des activités d'exploitation pour en vérifier la conformité à cette Politique environnementale et aux lois et règlements applicables.
- Chercher à exercer les activités de développement et d'exploitation de manière à contribuer au progrès des meilleures pratiques courantes, à promouvoir la recherche appliquée afin de mieux connaître les grands enjeux et à soutenir l'exécution d'un programme d'amélioration continue.

Gérald Panneton
Président et chef de la direction
Octobre 2010

Pierre Beaudoin
Vice-président senior, Projets en Capital
Octobre 2010